



Conférence de presse du 24 février 2020

NON à l'initiative de résiliation de l'UDC !

Katharina Prelicz-Huber, présidente du SSP, conseillère nationale (Verts)

L'UDC prétend qu'avec son initiative de résiliation, elle garantira la protection des gens simples. Mais en vérité, c'est exactement le contraire qui va se passer. En cas de oui à l'initiative, ce sont tous les progrès obtenus grâce à la libre circulation des personnes qui vont disparaître. Finie la garantie pour tous les salarié-e-s qui travaillent en Suisse d'avoir droit à des salaires et des conditions de travail suisses. En attendant, les Martullo-Blocher et consorts intensifient leurs relations commerciales avec la Chine ou d'autres pays, sans trop insister sur le respect des droits humains ou les valeurs fondamentales de la démocratie. Une tradition familiale en quelque sorte. Est-ce aussi leur objectif pour la Suisse ?

En effet, les initié-e-s ne font rien d'autre que de saboter les solutions efficaces qui ont été mises en place pour faire face aux problèmes des personnes qui travaillent : augmentation des salaires minimaux, protection plus efficace des salaires ou égalité salariale, entre autres. Cela révèle la véritable intention qui se cache derrière cette initiative. L'UDC voulait attirer l'attention en vue des élections fédérales de l'automne 2019 avec une revendication radicale. Elle utilise l'image d'une population qui serait l'otage des étrangères et des étrangers, qui, eux, deviennent les boucs émissaires de tous les maux : sous-enchère salariale, non embauche de salarié-e-s âgés, trains bondés ou logements trop chers. C'est toujours la même devise : ne pas résoudre les problèmes, mais s'en servir. Cette gageure n'a toutefois pas marché, comme on le sait. La question sociale et écologique est devenue prioritaire. Nous parlons de justice climatique. Le débat sur l'Europe a retrouvé un ton plus factuel. Et les questions concrètes reviennent sur le devant de la scène : comment concevoir la collaboration afin qu'elle soit utile à chacun et chacune, et pas seulement aux entreprises ou au capital ?

Nous prenons très au sérieux cette attaque frontale contre les Accords bilatéraux. Mais nous sommes convaincu-e-s que nous pouvons, avec une alliance très large, empêcher l'acceptation de cette initiative qui est dégradante pour les êtres humains. Et que l'engagement des syndicats y joue un rôle primordial. Nous devons montrer aux gens que nous sommes sur la bonne voie avec les mesures d'accompagnement et que seul un marché du travail régulé permet de se protéger de la sous-enchère et du travail au noir. Nous avons besoin de plus de protection, pas de son démantèlement. Si l'on supprime la protection salariale pour la main d'œuvre étrangère, on déclenche illico une spirale vers le bas pour toute la structure des salaires dans notre pays. Mais pour obtenir un plus large soutien dans la population, nous avons besoin d'une loi sur le travail plus forte, d'une meilleure protection contre le licenciement, notamment pour les salarié-e-s âgés, ou encore de prescriptions sur les salaires minimaux en dehors des branches avec CCT.

Nous sommes aujourd'hui face à des défis globaux. Les efforts, absolument nécessaires et urgents, pour limiter le réchauffement climatique doivent se faire au niveau européen et global. L'imposition ou la concentration des pouvoirs des multinationales sont des questions qui ne peuvent être résolues uniquement au plan national. En tant que pays au cœur de l'Europe, nous avons des liens sociaux et culturels étroits avec l'Europe. Les bonnes relations et les contrats avec l'Union européenne (UE) permettent d'exporter nos produits et services et assurent de bons emplois dans notre pays. Dans de nombreuses branches, nous ne pourrions nous passer de main d'œuvre étrangère : dans la santé, par

exemple, celle-ci représente plus d'un tiers des effectifs. Dans nos institutions de recherche, les normes très élevées reposent sur notre intégration dans des programmes européens.

L'initiative de résiliation retire des droits aux migrant-e-s venant de l'UE. Avec la libre circulation des personnes, elles et ils ont le droit d'entrée, de séjour, d'accès à l'emploi. Les retraité-e-s, les bénéficiaires de l'AI, les veufs et veuves peuvent rester en Suisse et le droit au regroupement familial élargi est garanti sans délai d'attente. Les mesures d'accompagnement assurent le droit à l'égalité de traitement avec les nationaux en matière de conditions de vie, d'emploi et de travail. Après des années de politique de plus en plus restrictive à l'égard des étrangères et étrangers, la libre circulation des personnes a créé un important rééquilibrage en termes d'égalité de traitement pour les ressortissant-e-s étrangers. du moins pour les personnes avec un passeport européen. Si l'initiative était acceptée, c'en serait fini de ces avancées. L'immigration serait de nouveau régulée au moyen de contingents. Nous avons en mémoire le statut dégradant de saisonnier, qui a disparu il n'y a pas si longtemps ! Des contingents restrictifs régulent déjà l'immigration des personnes venant de « pays tiers », avec pour corollaire des milliers de sans-papiers : c'est une situation indigne.

Au lieu de miser sur les droits sociaux et politiques des salarié-e-s pour construire notre réussite économique, on veut retirer des droits aux travailleurs et travailleuses étrangers afin de pouvoir les exploiter plus facilement. Mais au bout du compte, cela nuirait à l'ensemble des gens qui travaillent en Suisse. Faisons en sorte qu'une telle politique n'obtienne pas de majorités ! La libre circulation des personnes, accompagnée de mesures sociales, constitue la longue route de la Suisse pour sortir de l'isolement. Nous voulons rester sur cette route et nous engageons contre l'initiative de résiliation hostile aux travailleurs et travailleuses.